



RASSEMBLEMENT

Pour l'arrêt des expulsions !

La production massive de logements sociaux !

Contre le logement cher !



Cette année encore, aujourd'hui 15 mars, sonne la fin de la trêve hivernale, la reprise des expulsions sans relogement, l'angoisse pour des dizaines de milliers de familles et de personnes d'être jetées dans la rue par la force et de sombrer dans l'exclusion...

Chaque année, le gouvernement accélère les procédures pour soutenir les bailleurs,

les expulsions sont toujours plus nombreuses (hausse de 50% depuis 2002), les locataires et les accédant-e-s modestes sont accablé-e-s par la flambée des loyers, des charges, de l'énergie, de l'immobilier et du foncier, qui n'ont jamais été aussi chers dans notre pays. C'est un véritable racket : de plus en plus de jeunes, de salarié-e-s, de précaires, de mères isolées... doivent y consacrer plus de la moitié de leur salaire.

Après les squats (loi Boutin) et les habitants alternatifs (loi loppsi 2) c'est au tour des locataires de perdre la trêve hivernale : Une proposition de loi déposée le 20 décembre 2010, qualifie "d'escrocs", les locataires en situation d'impayés de loyer et propose de leur supprimer la trêve hivernale.

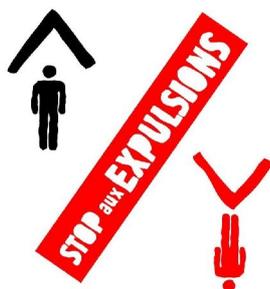
Démolitions, ventes imposées aux bailleurs, absence de production de logements sociaux...

L'Etat entretient la pénurie de logements accessibles aux faibles revenus, mais il dépense 10 fois plus pour aider les riches à acquérir des logements et à les louer au prix fort. La marchandisation des logements sociaux est en cours. Les statuts locatifs sont attaqués et rognés sans cesse, celui des locataires HLM est désormais menacé.

Le gouvernement soutient la rente locative, les profits tirés de la spéculation immobilière et foncière au détriment du droit au logement.

Même les ménages reconnus prioritaires par loi DALO (Droit Au Logement Opposable) sont mis à la rue, alors que les Préfets doivent les loger.

La crise du logement s'aggrave, faute de volonté politique, l'INSEE le confirme. Un nombre croissant de locataires, d'occupant-e-s à statut précaires et d'accédant-e-s surendetté-e-s sont menacés.



RéSEL

cé-e-s, d'expulsion sans relogement, à partir du 15 mars, et le plus souvent sans hébergement, car les structures d'accueil sont saturées..

Dans ce contexte, nous exigeons :

- Un moratoire sur les expulsions locatives,
- La baisse et la régulation des loyers dans le parc privé, des charges et de l'énergie,
- Le gel des loyers HLM et un soutien financier de l'Etat aux bailleurs sociaux,
- La revalorisation des aides au logement (APL, AL),
- La taxation de la spéculation immobilière et foncière, pour rendre le logement accessible
- Des financements pour produire massivement des logements sociaux (PLUS, PLAI) et la mise aux normes de qualité environnementales et énergétiques, le maintien de la ressource du livret A et la suppression de toutes les mesures de défiscalisation dans l'immobilier
- L'obligation d'accueil digne et adapté de toute personne sans logis jusqu'à son relogement, le respect de la loi DALO et l'application immédiate de la loi de réquisition
- L'abrogation de toutes les mesures de marchandisation du logement social (CUS, ventes, démolition, privatisation des bailleurs sociaux...) et de toutes celles qui précarisent les habitant-e-s (loi Boutin, loi LOPPSI2, loi de finances 2011 ...)

Signataires départementaux : ATTAC, CNL, CSF, DAL, FSU, Générations Spontanées, HALEM, Syndicat de la magistrature, Union syndicale Solidaires.